



## UN ENJEU POUR LE MONDE MUSULMAN

**En Iran, islam contre islam**

DEUX ANS APRÈS SON ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE, M. MOHAMED KHATAMI A EFFECTUÉ UNE TOURNÉE DANS LE MONDE ARABE, NOTAMMENT EN ARABIE SAOUDITE, UNE MONARCHIE À LAQUELLE L'IRAN RÉVOLUTIONNAIRE S'ÉTAIT HEURTÉ À PLUSIEURS REPRISES. LE DIRIGEANT ISLAMIQUE A AINSI CONFIRMÉ SA VOLONTÉ D'IMPRIMER UN COURS NOUVEAU À LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE SON PAYS. MAIS C'EST SUR LA SCÈNE INTÉRIEURE, AUTOUR DE LA PLACE DE L'ISLAM ET DE SES RELATIONS AVEC LE POLITIQUE, QUE SE JOUE L'ESSENTIEL DU COMBAT QUI OPPOSE LES RÉFORMATEURS AUX CONSERVATEURS. L'ISSUE DE CETTE LUTTE TRÈS RUDE DÉTERMINERA L'AVENIR DE L'IRAN, MAIS AURA AUSSI DE PROFONDES RÉPERCUSSIONS SUR L'ENSEMBLE DU MONDE MUSULMAN.

**PAR ERIC ROULEAU**

Islam, Iran



Lien



Imprimer

**Eric Rouleau**

Journaliste, ancien ambassadeur de France.

Vous appréciez notre site ?  
Aidez-nous à en maintenir  
la gratuité.

Soutenez-nous, abonnez-  
vous.

SE faire refouler au seuil de la résidence d'un grand ayatollah, en plein centre de la ville sainte de Qom, est un événement insolite en soi. D'autant que ce prélat, le plus influent du haut clergé de l'islam chiite, qui fut pendant de longues années le dauphin désigné de l'imam Khomeiny à la tête de la République islamique, recevait généralement ses visiteurs étrangers avec grande cordialité. M. Hossein Ali Montazeri, âgé de soixante-dix-sept ans, était tombé en disgrâce en 1989 après avoir critiqué, entre autres, les exécutions massives de prisonniers politiques. Il a été mis en détention il y a dix-huit mois, après avoir remis en cause le caractère théocratique de la République islamique, l'institution du Velayat Faguih (textuellement le « gouvernement du jurisconsulte »), la plus haute instance politico-religieuse de l'Etat. Il soutient que le *faguih*, le « guide suprême » de la

République, n'a pas de légitimité divine et devrait donc être démocratiquement désigné pour un mandat de durée limitée et révocable, que sa fonction devrait être essentiellement de nature spirituelle et que le choix pourrait se porter sur un laïc, respecté pour ses connaissances théologiques et ses qualités humaines, plutôt que sur un membre du clergé qui serait dépourvu de tels atouts. Son « crime » suprême est d'avoir disqualifié l'actuel *faguih*, le successeur de Khomeyni, l'ayatollah Ali Khamenei, qu'il estime être dépourvu des qualités requises.

L'ayatollah Montazeri a de nombreux émules dans le haut et le bas clergé, parfois plus radicaux que lui. Au moins deux autres ayatollahs sont, eux aussi, en résidence forcée. Certains ont été réduits au silence, menacés d'être privés des subsides de l'Etat, agressés par des nervis appartenant à un groupement paramilitaire, les Partisans du Hezbollah (le parti de Dieu). Le bas clergé, que l'on dit en grande partie contestataire, n'est pas épargné. Un nombre indéterminé de mollahs, entrés en dissidence ouverte, ont été défroqués, croupissent dans les prisons ou risquent d'être traduits à brève échéance devant le redoutable « tribunal des clercs ». Privés des faveurs du pouvoir, dont bénéficient seulement une infime minorité de religieux, souffrant de l'impopularité qui frappe l'ensemble du clergé, que l'opinion tient pour collectivement responsable des méfaits du régime, ces mollahs se sont ralliés à une vision de l'islam autre que celle des potentats religieux. Certains d'entre eux vont jusqu'à souhaiter que le clergé se retire de l'appareil de l'Etat pour retrouver le rôle moral, et éventuellement contestataire, qui fut le sien avant la révolution de 1979.

## **S'écarter des textes saints**

EN mai 1997, l'élection à la présidence de la République de l'hodjatoleslam Mohamed Khatami, réformateur, a amplifié le mouvement. Le cas de M. Mohsen Kavidar est exemplaire. Lors d'entretiens précédents, ce jeune mollah (trente-neuf ans), professeur de philosophie, tenait des propos peu orthodoxes - à condition qu'ils ne lui soient pas attribués. Il a, depuis deux ans, laissé tomber le masque. Profitant des libertés que se sont octroyées de nouvelles publications de l'opposition, le philosophe se métamorphosa en militant politique. Il signa des chroniques polémiques dénonçant la nature théocratique du Velayat Faguih, accusant les tenants du pouvoir d'avoir rétabli les pratiques totalitaires du régime monarchique. Et, se référant à Jean-Jacques Rousseau, appela à la conclusion d' « *un contrat social* » réglementant les relations entre l'Etat et les citoyens. Il franchit la ligne rouge du tolérable en exigeant que « *toute la lumière soit faite* » sur la vague d'assassinats politiques de l'automne 1998, laissant entendre que de hauts responsables, laïcs

ou religieux, les avaient télécommandés. Les auteurs du meurtre de l'homme politique de l'opposition Darius Fourouhar et de son épouse ainsi que de deux écrivains laïcs ont été arrêtés mais l'enquête, tenue secrète, est toujours en cours. M. Kadivar, qui insistait pour que l'identité des assassins soit révélée et que leur procès soit public, a été condamné par l'impitoyable « tribunal des clercs » en avril 1999 à dix-huit mois de prison.

Les membres conservateurs du clergé qualifient leurs adversaires de « révisionnistes », terme qui se veut injurieux. Mais les dissidents font valoir que l' *ijtihad* (l'effort d'interprétation des textes saints) relève d'une pratique reconnue et encouragée par l'islam chiite, confession largement majoritaire en Iran. Le mojtahed a même le droit d'émettre des jugements novateurs puisque la jurisprudence islamique n'est pas, en principe, figée. Ce privilège a conduit dans certains cas à la justification de la séparation de l'Etat et de la religion, à une laïcité *de facto* sinon *de jure*. Nombre d'experts de jurisprudence islamique, théologiens et philosophes, ont franchi le pas sans l'admettre explicitement pour éviter les foudres de l'appareil répressif. Le concept de laïcité, que les livres saints ignorent, et dont le terme est intraduisible en langue persane, est jugé par le pouvoir en place comme étant la négation tout à la fois de l'islam, de la Constitution de la République islamique et de la révolution elle-même.

Le cheikh Mohamed Shabistari, mojtahed reconnu et respecté dans l'ensemble du monde musulman, professeur de philosophie islamique à l'université de Téhéran, est qualifié par ses censeurs de « libéral ». Grand, svelte dans son manteau ecclésiastique, un turban blanc surmontant un visage aux traits harmonieux, collier de barbe blanche soigneusement taillée, lunettes en écaille, le théologien s'exprime en choisissant prudemment ses mots : « *En islam, il n'existe aucune forme contraignante d'institutions étatiques. Autant un gouvernement s'inspirant des valeurs suprêmes de l'islam est légitime, surtout dans un pays profondément croyant et traditionnel comme le nôtre, autant un Etat islamique est un non-sens au regard des textes sacrés. L'institution du Velayat Faguih relève donc du domaine de la politique et non de la religion. Notre Constitution, à laquelle j'adhère par devoir civique, juxtapose les droits divins et les devoirs des citoyens. Ce mélange des genres est à la source de nombre de nos problèmes. Il faudra bien un jour échapper à cette contradiction en nous adaptant aux exigences de la modernité...* »

L'un des mots-clés du débat qui passionne l'opinion est lâché. Le philosophe musulman Abdel Kerim Souroush, influent lui aussi au sein du clergé et de la société civile, et dont les idées, dit-on d'une manière lapidaire, « *sont au pouvoir* » depuis l'élection du président Mohamed Khatami, est un rénovateur audacieux puisqu'il s'écarte résolument des textes saints, précisément au nom de la modernité. « *Il faut cesser de se leurrer en prétendant que l'islam comporte des enseignements conformes à tous les besoins d'une société moderne,*

*comme la démocratie ou les droits humains. La religion du Prophète détermine surtout les obligations des croyants, tandis que la démocratie garantit les droits des citoyens. Il nous revient à nous, les intellectuels du tiers-monde, de les rendre compatibles. »*

Comment ? « Tout simplement en essayant d'imaginer ce que seraient les prises de position du Prophète s'il devait revenir sur terre pour vivre parmi nos contemporains. Il saura, lui, faire la distinction entre les principes fondamentaux du Coran, très peu nombreux, et la foule de jugements conjoncturels qui correspondaient il y a quatorze siècles à une société bien différente de la nôtre. » Dès lors, explique-t-il à titre d'exemples, sont caduques les institutions de droit divin (le Velayat Faguih), les sanctions pénales dites islamiques, la mise à mort des apostats (allusion, entre autres, au cas de Salman Rushdie), l'inégalité de l'homme et de la femme, les discriminations exercées à l'égard des non-musulmans (les *dhimmis*) au sein d'un Etat musulman.

Il y a peu encore, M. Abdel Kerim Souroush avançait à pas comptés dans le domaine religieux et se refusait, disait-il, à pénétrer dans l'espace politique. Faudrait-il dès lors s'étonner qu'il ait été privé de sa chaire de philosophie à l'université, qu'il ne peut plus prendre la parole dans un lieu public sans être physiquement agressé par les hezbollahs, qu'il ne s'aventure jamais dans la ville autrement qu'en voiture et accompagné, qu'il envisage éventuellement de s'expatrier ? Il a pourtant de quoi être satisfait : auteur à succès, la moyenne de tirage de ses livres est de deux à trois fois supérieure à celle des autres oeuvres éditées ; il est lu davantage dans la ville sainte de Qom, où il compte de nombreux adeptes dans le bas clergé et chez les séminaristes, que dans le reste du pays.

Les libertés publiques, en particulier celle de la presse, ont connu un essor sans précédent depuis l'accession à la présidence de M. Mohamed Khatami, qui en a fait son principal cheval de bataille. La répression exercée par l'Etat sous la direction du *faguih* l'ayatollah Khamenei, s'est aggravée dans les mêmes proportions. Le premier fait figure de chef de l'opposition libérale face au leader des conservateurs. Cette « cohabitation à l'iranienne », dont l'enjeu est le pouvoir suprême et peut-être l'avenir même de la République islamique, a pris les allures d'une guérilla larvée, d'une guerre de positions dans laquelle les interprétations contradictoires de l'islam ne sont que l'un des aspects. Les médias constituent l'arène centrale de la confrontation. Face à la radio, à la télévision, aux nombreuses publications, contrôlées par les conservateurs, une pléiade de revues et de quotidiens militent pour un aggiornamento.

Si les journalistes évitent de s'en prendre explicitement, par exemple, à l'interdiction de la consommation d'alcool ou au port obligatoire du voile par les femmes, sujets jugés trop sensibles et surtout d'importance secondaire dans le débat en cours, ils défendent

courageusement les principes qui ont été les thèmes centraux de la campagne électorale du nouveau président : l'Etat de droit, les libertés publiques, les droits de la personne, le pluralisme, la légalisation de tous les partis qui font allégeance à la Constitution, même s'ils contestent certaines de ses dispositions, le fonctionnement du système du Velayat Faguih (la personne du *faguih*, infallible comme un pape, demeure cependant hors d'atteinte). La presse réformatrice de toutes tendances - entre autres, *Sobhe Emrouz* et *Khordad*, proches de la présidence de la République, *Salaam* (organe de la gauche islamique), *Nachat* et *Kian* (gauche indépendante), *Zanan* (féministe), *Hamshahri* (droite moderniste) - publie les textes et les déclarations des théologiens « révisionnistes », des religieux conservateurs mais par ailleurs favorables aux libertés.

La riposte du pouvoir à ces défis a pris diverses formes : suppression de publications, qui renaissent aussitôt sous de nouvelles appellations, arrestation de journalistes et de chroniqueurs, qui reviennent à la charge après leur libération, campagnes médiatiques d'intimidation, agressions physiques, menaces de mort proférées anonymement ou par des organisations fantômes, et, enfin, assassinats dont le ministère des renseignements a été contraint d'attribuer la responsabilité à certains de ses agents qui auraient agi de leur propre chef.

« *L'ère des assassins est révolue* », s'est exclamé récemment dans un discours M. Mohamed Khatami, auquel fait écho son ministre de l'information, M. Ataollah Mohajerani, en répétant inlassablement que « *la suppression de la censure est irréversible* ». Il a, en effet, autorisé de nombreuses oeuvres littéraires ou cinématographiques politiquement ou moralement « incorrectes », sauf celles qui comportaient des scènes sensuelles. Il a reconnu, en attendant sa légalisation, l'association des écrivains iraniens, notamment laïque et de gauche, hors la loi tant à l'époque de la monarchie que sous la République. Traduit devant le Parlement pour menées « anti-islamiques », le ministre a échappé de peu à sa destitution en avril 1999, une petite majorité de députés, craignant sans doute la réprobation populaire, ayant voté contre la motion de censure.

## Une épée maniée par le Seigneur

DANS l'arène de la confrontation, l'institution judiciaire occupe une place de choix. Relevant du domaine réservé du *faguih*, elle échappe au contrôle des pouvoirs législatif et exécutif. « *L'épée du justicier est aux mains de nos adversaires* », se plaint, amer, M. Mohamed Atrianfar, directeur du quotidien *Hamshahri*, le plus fort tirage de la presse quotidienne. Une épée d'autant plus redoutable qu'elle est maniée par le Seigneur. « *La justice est d'essence divine* », explique M. Assadollah Badamchian, l'un des plus influents dirigeants du camp conservateur. « *La justice ne tire pas sa légitimité du peuple mais de*

*l'islam* », précise l'ayatollah Mohamed Yazdi, le chef de l'institution judiciaire. Quant aux lois, nombre d'entre elles sont d'une ambiguïté qui permet toutes les manipulations. La liberté d'expression, par exemple, est garantie à condition qu'elle « *ne porte pas atteinte à l'islam* », ou bien, mieux encore, si elle n'est pas « *utilisée pour semer la confusion dans les esprits* ».

La panoplie de législations en vigueur et des tribunaux d'exception chargés de les appliquer offre au justicier plusieurs cordes à son arc. L'opposition considère que le « tribunal des clercs » et les « tribunaux révolutionnaires » appartiennent à un passé révolu. Ce qui n'est pas, bien entendu, l'avis des tenants du pouvoir. « *Contrairement à ce que pensent ces gens-là, notre révolution, voyez-vous, est permanente*, explique le Dr Hassan Ghafoorifaard, membre de la présidence du Parlement, proche des conservateurs, *et nous avons besoin de ces tribunaux pour poursuivre le combat.* » Quel combat et contre qui ? « *Nous avons le devoir de lutter contre les ennemis intérieurs et extérieurs de la République, notamment contre l'invasion culturelle de l'Occident* », répond sans sourciller ce physicien nucléaire, formé aux Etats-Unis, qui occupe, de surcroît - cohabitation oblige ! - le poste de conseiller pour les affaires de haute technologie auprès du président Khatami. Dont il est tout à la fois, précise-t-il, l'adversaire, un rival potentiel à la prochaine élection présidentielle et néanmoins « *un ami de longue date* ».

« La situation actuelle est insupportable, s'indigne M. Saeed Hajjarian, homme politique en vue et l'un des conseillers les plus écoutés du président de la République . *En Iran, nous avançons en terrain miné sans savoir où sont enfouies les charges explosives, alors que dans des régimes analogues au nôtre, en Turquie par exemple, les citoyens les évitent en sachant où elles sont situées.* » « *Je préférerais mille fois bénéficier de libertés restreintes mais garanties que de vastes libertés virtuelles comme les nôtres* », s'exclame pour sa part M. Abbas Abdi, autre dirigeant de la gauche islamique. Nos interlocuteurs sont membres fondateurs du Front de la participation, l'une des deux formations réformistes légalisées. Leur objectif prioritaire est de favoriser l'éclosion d'autres contre-pouvoirs, de publications indépendantes, d'associations professionnelles, de syndicats libres, et surtout de partis politiques qui seraient en mesure d'affronter la cinquantaine de formations conservatrices qui, elles, ont été autorisées sans difficulté.

Bien que le multipartisme soit reconnu par la Constitution, une commission veille à en réduire singulièrement la portée en appliquant une loi qui exclut les formations ayant des orientations « *incompatibles avec l'islam* ». Ainsi celles-ci sont-elles réparties en deux catégories : *khodi* (littéralement « les nôtres ») et *gheir khodi* (« les autres »). Parmi ces dernières figurent par exemple deux partis hors la loi mais tolérés, le Mouvement des musulmans militants et le Mouvement de libération de l'Iran, dirigés respectivement par le Dr

Habibollah Peyman et le Dr Ebrahim Yazdi. Tous les deux ont ceci en commun qu'ils ont participé à la révolution tout en s'opposant d'emblée, lors de la rédaction de la Constitution, au concept du Velayat Faguih, lui préférant celui de la démocratie ; par la suite, ils ont fait allégeance à la Constitution adoptée tout en appelant à son amendement, ce qui n'a pas suffi à les « réhabiliter ».

Seules leurs activités quasi clandestines sont tolérées. Il leur est interdit d'avoir des locaux, de tenir des réunions publiques, de publier un journal ; leurs communiqués ou déclarations à qualités ne sont pas reproduits par les médias gouvernementaux ; leurs militants sont parfois agressés, arrêtés sous divers prétextes. « *Nous continuons à être soumis à un système qui ressemble fort à l'inquisition*, explique le Dr Yazdi, qui fut ministre des affaires étrangères dans le premier gouvernement de la République. *Ma candidature à la présidence de la République, en mai 1997, a été écartée.* » Son opinion, partagée par les autres dirigeants de l'opposition, est que seule la légalisation de tous les partis politiques sans distinction « *est susceptible de mettre un terme à l'équilibre instable qui met en danger la paix civile* ».

## Répondre la bonne parole

LA « cohabitation à l'iraniennne » se caractérise plutôt par un déséquilibre structurel qui oppose un pouvoir absolu à une légitimité populaire. Le président de la République, M. Mohamed Khatami, a été plébiscité par plus de 70 % de ses concitoyens, une première fois lors de son élection en mai 1997, la seconde à l'occasion des élections locales et municipales en mars 1999. Mais il est virtuellement impuissant face au *faguih* doté de prérogatives qui le dispensent de tenir compte de la déroute de ses partisans dans ces deux scrutins. En effet, la Constitution lui confie, entre autres, le contrôle exclusif du pouvoir judiciaire, de l'armée, des pasdarans (les « gardiens de la révolution », garde prétorienne du régime), de centaines d'imams de la prière du vendredi, chargés de répandre la bonne parole, des médias et des grands quotidiens gouvernementaux dont il nomme les directeurs. Il est en outre chargé de définir et de superviser l'application de la politique générale de la République ; il avale l'élection du président de la République et, si nécessaire, le destitue ; il déclare la guerre et conclut la paix. Il est en quelque sorte au-dessus des lois puisqu'il est interprète de la volonté du Prophète et de ses successeurs, les douze saints imams, il n'a de compte à rendre à personne sauf au Seigneur (1).

D'autre part, il recueille les bénéfiques, en totalité ou en partie, des fondations dites caritatives, en réalité des holdings économiques tentaculaires, constitués au lendemain de la révolution avec les biens confisqués de la famille impériale notamment, qui génèrent des fonds considérables dont le *faguih* dispose comme il l'entend, notamment en

finançant le clergé et ses institutions, moyen supplémentaire de garantir leur dépendance à son égard.

Au regard de ce déséquilibre manifeste du rapport des forces, le bilan de la « cohabitation » est loin d'être négatif pour le président de la République. M. Mohamed Khatami a réussi en deux ans, à mi-parcours de son mandat, à populariser les concepts de l'Etat de droit, du multipartisme, de l'alternance ; à avaliser l'extension des libertés publiques ; à confier certains portefeuilles ministériels « sensibles », tels ceux de l'intérieur, de la communication et de la culture, à des hommes qui lui sont dévoués ; à limoger le ministre des renseignements après que celui-ci eut admis la « bavure » des assassinats politiques de l'automne 1998 ; à assurer la tenue d'élections locales et municipales, les premières depuis l'instauration de la République bien qu'elles soient prévues par la Constitution.

En revanche, il n'a pas pu rééquilibrer les institutions, relancer l'économie, améliorer les conditions sociales, mener à bien sa stratégie de normalisation des relations internationales de l'Iran, en particulier avec les Etats-Unis. L'opinion ne le lui en a pas pour autant tenu rigueur, à en juger par le vote massif en faveur de ses partisans aux élections locales. D'une grande maturité, elle a su mesurer les limites de son pouvoir, son honnêteté intellectuelle, le courage et la ténacité courtoise d'un homme à convictions qui a fait preuve d'une fidélité tatillonne à ses promesses électorales, modestes en apparence mais fondamentales pour l'avenir démocratique de la République.

Par contraste, le *faguhi*, l'ayatollah Khamenei, contesté tout autant au sein du clergé que dans la population, fait triste figure. Ce qui fait dire au directeur du quotidien libéral *Hamshahri*, M. Atrianfar : « *Le mouvement réformiste est une fusée à plusieurs étages, le dernier étant l'équivalent d'un engin nucléaire, à savoir le formidable soutien populaire qui nous porte.* »

La double victoire remportée par les réformistes aux élections présidentielle et municipales reflète de profondes mutations intervenues dans la société : 75 % des citoyens, âgés de moins de trente-quatre ans, n'ont pas participé à la révolution de 1979 ; ils ont grandi à l'ère des satellites et d'Internet (les cyber-cafés se répandent dans les grandes villes) ; ils aspirent à des mœurs modernes, européennes ou américaines, avec toutes les libertés individuelles que celles-ci comportent. Ils récupèrent ainsi, explique l'écrivain Mohamed Sadek El Hussein, les trois composantes de leur culture ancestrale : « *occidentale* », « *nationale* » et « *islamique* », cette dernière ayant occulté les deux premières sous l'influence du régime khomeiniste.

## Retour des valeurs nationales

L'OBSERVATEUR étranger est frappé par l'attachement ostensible des jeunes envers des valeurs strictement nationales au détriment de l'héritage musulman (2). Les nouveau-nés, par exemple, sont de plus en plus nombreux à recevoir des prénoms préislamiques tandis que le nombre d'élèves qui s'inscrivent aux cours d'arabe (langue du Coran que le pouvoir privilégie) est en chute libre. Au moins trois facteurs ont contribué à cette évolution : l'urbanisation accélérée qui transforme les ruraux, fédérés par les clans et les mosquées, en citoyens intégrés à la communauté nationale ; la guerre contre l'Irak (1980-1988), qui a donné un puissant essor au patriotisme ; et, enfin, le discrédit qui frappe l'idéologie archaïque de l'Etat islamique. L'incurie et les turpitudes des gouvernants, l'enrichissement indu de potentats religieux et des commerçants du bazar, qui ont traditionnellement partie liée, la détérioration des conditions sociales, contribuent indirectement à nourrir le sentiment d'appartenance nationale.

Paradoxalement, la République islamique a engendré ou amplifié les forces qui la menacent. Sa politique de natalité incontrôlée pendant plusieurs années a modifié la structure démographique de la société en faveur de sa composante juvénile. La vigoureuse campagne d'alphabétisation, la généralisation de l'enseignement gratuit, ont divisé par quatre le taux d'analphabétisme (actuellement de 15 %) tout en décuplant le nombre des diplômés universitaires (plus de quatre millions, sans compter les deux millions d'étudiants dans l'enseignement supérieur), lesquels viennent grossir les rangs des sans-emploi.

Suprême ironie, l'instauration du port obligatoire du tchador ou du foulard « islamique » a donné une impulsion irrésistible à l'émancipation de la femme : le couvre-chef « islamique » a, en effet, permis l'entrée en masse dans les écoles et les universités de filles que de nombreuses familles traditionnelles refusaient de scolariser à l'époque de la monarchie quand le port du voile était, à l'inverse, interdit. Les étudiantes constituent plus de 50 % des effectifs universitaires contre 25 % à l'époque du chah. Vêtues « pudiquement » sous la République, les femmes envahissent aussi le marché du travail, d'autant qu'elles sont contraintes de fournir un complément indispensable au revenu familial. Du coup, elles revendiquent la pleine égalité des droits, notamment dans les domaines de l'héritage et du divorce, droits sacrilèges pour les tenants de l'islam conservateur. Événement sans précédent : les organisations féministes, islamiques et laïques, ont décidé de créer un front commun pour obtenir gain de cause (3). « *Nous avons pris conscience que la défense des droits de l'homme passe par la reconnaissance des droits de la femme* », remarque l'une de ces militantes islamiques, l'avocate Shireen Ebadi.

Ainsi les femmes, les plus jeunes en particulier, font figure de fer de lance du mouvement réformiste. Fait sans précédent sur le plan mondial, sauf erreur, neuf d'entre elles ont posé leur candidature lors

de la dernière élection présidentielle. On est tenté de croire que l'une d'elles aurait été élue à la magistrature suprême si les candidatures féminines n'avaient pas été écartées d'emblée par les représentants du *faguih*. En effet, l'une des caractéristiques du récent scrutin municipal est la victoire de nombreuses femmes dans les grands centres urbains, souvent avec un score plus élevé que leurs collègues masculins, comme ce fut le cas dans la ville sainte de Qom où une infirmière « moderne » l'a emporté sur plusieurs de ses concurrents enturbannés. Le conseil municipal de Téhéran comporte deux femmes, dont la soeur de M. Mohsen Kadivar. Remarquables évolutions pour une société de tradition patriarcale qui demeure - autre paradoxe - profondément marquée par le machisme.

La prochaine échéance de la confrontation, les élections législatives de mars 2000, inquiète les deux camps. Les conservateurs redoutent une déroute qui, après la présidence de la République et les conseils municipaux, livrerait aux partisans de M. Khatami le pouvoir législatif. Les réformistes se posent la question de savoir si une telle perspective n'incitera pas les jusqu'aboutistes parmi leurs adversaires à commettre l'irréparable. Des scénarios dramatiques sont envisagés. « *L'assassinat des deux cents à trois cents intellectuels qui mènent le combat démocratique* » n'est pas exclu par Akbar Ganji, journaliste de gauche célèbre pour ses articles dénonçant le « *fascisme islamique* ». Un coup d'Etat est envisagé mais apparemment sans grande conviction.

Le directeur du cabinet de M. Mohamed Khatami, fidèle des fidèles du président de la République depuis une vingtaine d'années, l'hodjatoleslam Mohamed Ali El Abtahi, rejette catégoriquement une telle hypothèse : « *Les hommes de la troupe, au sein de l'armée et des pasdarans, sont des gens du peuple qui n'accepteront jamais de se dresser contre le président et la légalité qu'il représente, affirme-t-il, avant de mettre un bémol. En tout cas, les mutations intervenues dans la société, la dignité retrouvée des Iraniens, les libertés conquises de haute main par le peuple, sont irréversibles, avec ou sans Khatami au pouvoir, et même si ce dernier devait se métamorphoser en un nouveau Staline...* »

Malgré tout, la prudence caractérise la stratégie des réformistes pour la période qui les sépare des élections législatives. La Constitution, y compris le Velayat Faguih, répètent-ils inlassablement, nous convient parfaitement, à condition qu'elle soit appliquée honnêtement. Encore aurait-il fallu rappeler que la révision de la Loi fondamentale est virtuellement impossible compte tenu des multiples verrous que le législateur a installés. M. Abbas Abdi, l'un des théoriciens de cette stratégie, est néanmoins plus convaincant quand il déclare : « *Nous nous efforçons de persuader nos adversaires que leur avenir sera mieux assuré dans une démocratie, où l'alternance est de règle, que dans une dictature ; nous conseillons dès lors à la presse de*

*l'opposition de freiner ses ardeurs, au gouvernement de ralentir le rythme des réformes, tandis que nous nous consacrons à la tâche de consolider les acquis de la présidence de Khatami, inimaginables il y a à peine deux ans. »*

A en juger par les déclarations de divers dirigeants conservateurs, parmi les plus réalistes, on peut penser que la raison finira par prévaloir. « *Nous jouerons le jeu de la démocratie quitte à devenir minoritaires dans le prochain Parlement* », assure, par exemple, l'un de ceux-là, M. Hassan Ghaffoorifard. Cependant, tout en tenant un discours analogue, l'hodjatoleslam Nateq Nouri, président du Parlement et candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, ne peut s'empêcher de sonner le tocsin : « *Nous devons demeurer vigilants car ces soi-disant réformistes cherchent à instaurer un système démocratique et non une démocratie islamique, une république laïque et non islamique, comme ils le prétendent.* »

(1) Voir d'Ahmad Salamatian et Simine Chamlou « Les dix années de la révolution islamique en Iran », *Revue du tiers monde*, no 123, juillet-septembre 1990.

(2) Lire Christian Bromberger, « Troisième mi-temps pour le football iranien », *Le Monde diplomatique*, avril 1998.

(3) Lire Azadeh Kian, « Des femmes iraniennes contre le clergé », *Le Monde diplomatique*, novembre 1996.

## L'homme de la dernière chance

A peine voilée est l'accusation : l'ultime objectif des partisans du président serait de « dé-khomeiniser » l'Etat. Le journaliste Akbar Ganji, l'un des chefs de file de l'opposition, le nie tout en dressant un parallèle entre M. Khatami et M. Gorbatchev : « *Notre président souhaite un "islam à visage humain" tout comme le leader soviétique a voulu assurer la survie du communisme en l'humanisant. En provoquant son échec, ses adversaires ont involontairement propulsé au pouvoir un Eltsine. Nos conservateurs n'ont pas non plus compris que Khatami est l'homme de la dernière chance, que sa défaite entraînera la liquidation de tous les islamistes, tout autant les réformistes que les conservateurs...* »

A l'inverse, aurait-il pu conclure, le succès d'un aggiornamento islamique aurait un tel retentissement que l'Iran deviendrait une référence, voire peut-être un modèle, pour les communautés musulmanes à travers le monde.

**ERIC ROULEAU.**

Édition imprimée — juin 1999 — Page 20

Traductions de cet article >>

Qui sommes-nous ? - Ours - Abonnements - Boutique - Informatique et libertés - Logiciels - Articles récents



— publicité —

**Faire Une Déclaration**

Faites votre déclaration en grand ! Pour 19€, payez-vous le Monde.fr  
[FairePart.LeMonde.fr](http://FairePart.LeMonde.fr)

**Choc Magazine**

L'actu choc en photo & vidéo. Bienvenue dans le monde réel.  
[www.Choc.fr](http://www.Choc.fr)

**Travail étranger - Apec**

Des offres d'emploi dans le monde entier sur le site de l'Apec  
[www.apec.fr](http://www.apec.fr)

**Envoi d'Argent en Afrique**

Envoi d'Argent En Ligne ou Agence Solution Fiable, Rapide & Pratique!  
[www.WesternUnion.fr](http://www.WesternUnion.fr)